



## Charte pour les membres élus du Comité de Gestion du Lycée Français Jacques Prévert de Saly - Sénégal

- Les membres élus du Comité de Gestion défendent les intérêts de l'Association des Parents d'Élèves et du Lycée;
- Les membres élus du Comité de Gestion défendent les valeurs du système éducatif français et la politique pédagogique préconisée par le Ministère de l'Éducation Nationale dans l'intérêt des élèves;
- Les membres élus du Comité de Gestion doivent promouvoir la transparence, le respect et une loyauté mutuelle, tant entre eux qu'entre tous les membres du CG, en favorisant un esprit d'équipe et de coopération, de manière consensuelle et collective;
- Les membres élus du Comité de Gestion sont tenus à une obligation de confidentialité concernant les débats, en particulier ceux relatifs aux situations personnelles ou aux affaires sensibles de l'association. Cette obligation s'applique de plein droit dès leur élection;
- Les membres élus du Comité de Gestion déclarent les conflits d'intérêts au moment de leur élection. Ils se retirent de tout processus décisionnel concernant leurs intérêts lorsque ceux-ci sont concernés;
- Les membres élus du Comité de Gestion défendent les décisions prises par le Comité de Gestion;
- Les membres élus du Comité de Gestion contribuent à une communication claire et au dialogue constructif avec la communauté éducative, tout en encourageant une approche participative;
- Les membres élus du Comité de Gestion assurent que toutes les actions sont orientées vers le bien-être des élèves, en garantissant une gestion éthique et efficace qui soutient leur réussite académique et personnelle.

Date et signatures des membres du comité de gestion :

Omar V. BENSON (Feb 12, 2025 10:19 GMT)

Aline MEEÛS (Feb 12, 2025 09:25 GMT)

Gregory BOURVEN (Feb 14, 2025 08:46 GMT)

Dina CAMARA (Feb 13, 2025 12:05 GMT)

Sandrine PRIEUR (Feb 14, 2025 12:52 GMT)